

Entretien avec **Nezha Lahrichi***Présidente du Conseil national du commerce extérieur*

«L'Observatoire est appelé à être un centre d'intelligence économique»



• Nezha Lahrichi.

Nezha Lahrichi, nouvelle présidente du CNCE, énumère pour les lecteurs d'ALM les principaux défis à relever par le Conseil.

Propos recueillis
par Dounia Mounadi

ALM : Quelles sont les principales réalisations du CNCE à aujourd'hui ?

Nezha Lahrichi : Conformément à la pertinence de ses missions, le Conseil a, jusqu'à présent, accompli un travail remarquable qu'on peut juger à l'aune des projets réalisés et des résultats concrets. Publication de rapports annuels de grande qualité, élaboration du plan national de simplification des procédures et des formalités du commerce extérieur qui vise la mise en place d'un guichet unique, analyse de la cohérence des accords de libre-échange, travaux contribuant à la préparation des négociations avec l'Union européenne sur la libéralisation du commerce des services et bien d'autres. Mais, le projet-phare, celui de la création d'un Observatoire est significatif de la prise de conscience aiguë que la guerre économique bat son plein et qu'il est indispensable d'avoir un dispositif de surveillance de l'environnement international et de veille stratégique, devenu incontournable pour renforcer notre compétitivité. À cet égard, il y a lieu de préciser que les économies les plus compétitives ont adopté une démarche d'intelligence économique. C'est-à-dire une démarche axée sur la recherche, la collecte et le traitement de l'information pour l'aide à la prise de décision, autrement dit, la finalité est opérationnelle et le défi est de fournir la

bonne information au bon moment. Le défi, aussi, est de décliner une information structurée et utile au monde économique.

Qu'est-ce qui rendra le Maroc plus compétitif ?

La création d'un Observatoire est un élément qui fait partie de l'ensemble du dispositif du gouvernement pour renforcer la compétitivité du pays. C'est dans ce cadre qu'il faut souligner que la mission de soutien aux exportateurs et leur développement à l'international passe par un diagnostic permanent de l'état du monde, par une analyse en continu des risques et des menaces liés à l'environnement international, mais aussi, par leur sensibilisation aux opportunités du commerce international et aux tendances à l'œuvre avec un objectif central.

Celui d'augmenter notre capacité d'anticipation, deviner l'avenir, être en position d'anticipation est une posture stratégique parce que l'anticipation se veut une incitation à l'action. Il s'agit de ne pas subir la mondialisation, mais d'en être un acteur à part entière. Or, toutes les entreprises ne sont pas égales face au coût d'accès aux marchés d'exportation comme en témoigne la forte concentration de nos exportations sur un nombre restreint d'entreprises.

Comment le Conseil peut-il contribuer à résoudre la question du déficit commercial ?

L'Observatoire est appelé à être un centre d'intelligence économique mais l'Observatoire c'est aussi un think-tank. C'est

Le soutien aux exportateurs et leur développement à l'international passe par un diagnostic permanent de l'état du monde.

à-dire une force de propositions à partir des études, à partir de l'édification d'un instrument de la connaissance de toutes les questions liées aux échanges extérieurs et à la politique commerciale du Maroc qui est par définition complexe dans le cadre d'une économie ouverte. C'est une matière

complexe parce qu'il y a une imbrication des équilibres externes et internes.

Comment expliquez-vous cette imbrication des équilibres ?

Il y a un lien évident entre le taux de change et le déficit de la balance des paiements mais aussi entre ce dernier et le taux d'intérêt via la liquidité bancaire. Le 2ème élément est que le défi d'investir les marchés extérieurs suppose une responsabilité partagée, la conjugaison des efforts et une synergie entre les différents membres du Conseil dont le choix n'est pas fortuit, ses composantes privées et publiques sont une illustration de la démarche participative. Sa diversité est un atout pour inventer des cheminements et relever les défis désormais plus complexes et donc plus stimulants car le commerce est loin d'être un facteur de pacification des relations internationales. ■

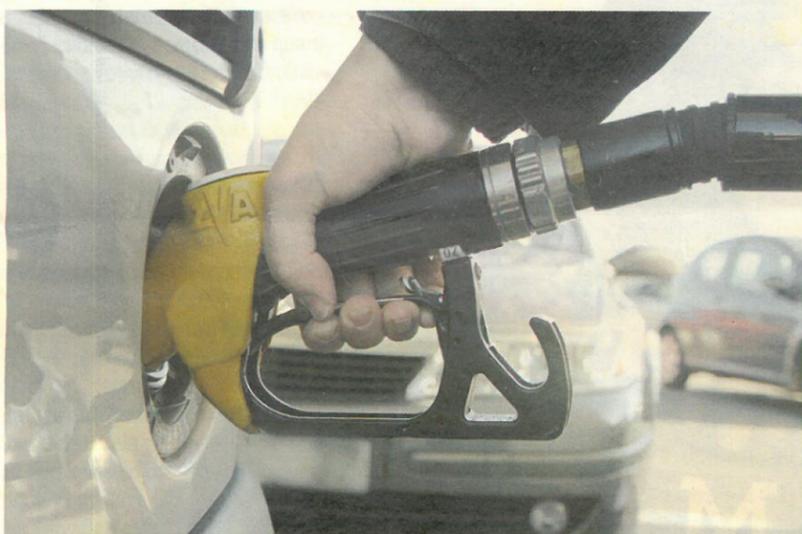
Elwan fedi

Événement

EXCLUSIF

Le CNCE au chevet de la réforme de la compensation

● En prélude à la réforme du système de compensation, le Conseil national du commerce extérieur est en train de finaliser une étude sur l'impact de la décompensation des produits énergétiques. L'objectif est d'analyser les répercussions de la réforme sur la compétitivité des entreprises et les équilibres extérieurs. À un mois de la publication des conclusions, les Éco vous en livrent en exclusivité les grands axes, ainsi que les éléments justificatifs de la pertinence d'une telle analyse.



● Les produits pétroliers sont utilisés à raison de 70 % par les secteurs économiques et 30 % pour l'usage domestique.

Les débats sur la réforme du système de compensation ont été jusque-là principalement axés sur les répercussions sociales des mesures envisagées, en fonction des scénarios établis à la suite de nombreuses études et analyses. Cette approche, qui fait émerger les risques de tensions sociales, notamment avec les prévisions de l'explosion du niveau d'inflation et de l'atteinte qui sera portée, en conséquence, au pouvoir d'achat des ménages, semble avoir pris en otage les engagements du gouvernement Benki-

rane à revoir le système des subventions aux produits de première nécessité. La réforme annoncée à plusieurs reprises bute à chaque fois sur la divergence d'approche, puisque même au sein de la majorité gouvernementale, les partis alliés n'arrivent pas à accorder leurs voix par rapport aux modalités de la nouvelle politique à mettre en œuvre. Il va sans dire que les enjeux politiques inscrits au cœur du processus sont de nature à refroidir les ardeurs du gouvernement, même si, désormais, tout le monde s'accorde à reconnaître que la ré-

forme de la Caisse de compensation est inévitable. La principale raison en est la situation assez critique dans laquelle se trouvent les finances publiques du pays et par ricochet l'économie nationale. Sur le premier trimestre de l'année et en dépit d'une relative accalmie sur les cours internationaux des matières premières, la situation s'est encore détériorée, principalement en raison de la facture des produits énergétiques, comme en témoignent les statistiques officielles du ministère de l'Économie et des finances. C'est d'ailleurs ce qui a remis sur la table la question de la réforme, sans pour autant que le gouvernement puisse encore donner une plus grande visibilité sur l'agenda du processus, dont le lancement ne devrait en principe pas être reporté au delà de l'exercice en cours. La nouveauté, cette fois, est que le spectre d'une révision du système des subventions, qui au stade actuel, n'occulte aucun scénario, mobilise notamment pour ce qui est des produits pétroliers les opérateurs du secteur. Si jusque-là, les considérations d'ordre social ont cristallisé les débats, désormais il va falloir compter avec les aspects économiques de la réforme, qui vont au delà de la restructuration de l'économie nationale, laquelle in fine reste l'objectif recherché. C'est à cela que travaille le Conseil national du commerce extérieur (CNCE), qui peaufine actuellement une étude d'impact d'une politique progressive de dé-



L'analyse économique vient en complément des approches sociales en termes de préservation de niveaux de vie des consommateurs.

POINT DE VUE



Nezha Lahrichi
Présidente du CNCE

«Notre objectif est de mener une analyse liée à la compétitivité des entreprises»

La réforme du système de compensation est un axe prioritaire de la politique gouvernementale. Il s'agit d'établir une politique à moyen terme de révision des objectifs et des modalités du programme de subventions. Jusqu'à présent l'accent a été mis, à juste titre, sur des approches sociales en termes de préservation du niveau de vie des consommateurs. Notre objectif est de mener une analyse économique liée à la compétitivité des entreprises et aux équilibres extérieurs. Le CNCE, conformément à ses missions, notamment celles d'être un appui à la mesure des effets des politiques publiques, mène actuellement cette analyse économique. C'est ici une façon de répondre également à une autre mission du CNCE, qui est d'offrir une aide à la décision aux opérateurs économiques en matière de commerce extérieur, en mettant à leurs dispositions de nouvelles informations. Plusieurs scénarios sont actuellement à l'étude, dont l'élimination partielle des subventions et prélèvements, avec plusieurs variantes. ●

L'indexation en ligne de mire

La suspension même progressive des subventions des produits pétroliers fait ressurgir le spectre du retour à l'indexation des prix à la pompe. Il s'agit d'ailleurs d'une hypothèse que n'écarter pas le gouvernement, notamment dans le cas d'une explosion des charges de compensation qu'engendrerait une hausse du prix du baril, c'est-à-dire au delà des 105 USD pris comme base dans le cadre de la loi de finance 2013. Fort heureusement, cette année, le baril est redescendu sous la barre des 100 USD et si cette baisse n'a pas beaucoup impacté le niveau de charge de compensation au terme du premier trimestre de l'année, un certain allègement est à prévoir pour le deuxième trimestre à condition toutefois que la situation sur les marchés internationaux reste stable. Selon la nouvelle directrice de la Caisse de compensation, Salima Bennani, contactée par les ÉCO, l'impact de cette baisse n'a commencé à se faire sentir au Maroc qu'à partir du mois de mars. Ce qui est sûr, c'est qu'au niveau des opérateurs du secteur, on ne se fait guère d'illusions. Au cas où le gouvernement valide cette mesure, les opérateurs n'auront aucune autre alternative que de répercuter la hausse des prix aux consommateurs. C'est ce que nous a confirmé Ismael Alaoui, président de la Fédération de l'énergie au niveau de la CGEM qui explique cela par le fait qu'au Maroc la détermination des prix dans le secteur n'est pas encore libéralisée et est du ressort du gouvernement. Toutefois, reconnaît-il, le gouvernement peut prévoir des mesures d'accompagnement afin d'en limiter les effets.

Économie

Compétitivité

Le CNCE se met au business intelligence

● Dans le cadre de sa contribution au renforcement des échanges commerciaux du royaume, le Conseil national du commerce extérieur s'active sur des projets importants à destination des décideurs politiques et économiques. Parmi ces projets figure l'introduction de la business intelligence.

« Une économie qui n'est pas mesurée à sa juste valeur restera toujours une économie sous-développée ». C'est en partant de ce constat que le Conseil national du commerce extérieur (CNCE) s'est résolu à se mettre à l'heure du business intelligence, ou information décisionnelle en français. L'objectif est de mettre à disposition des décideurs politiques et économiques des données qui peuvent contribuer à la prise de décision, parfois rapide. À l'heure où le Maroc commence à diversifier ses partenariats économiques avec le reste du monde, cet outil est plus que nécessaire afin de servir de tableau de bord au gouverne-



● Nezha Lahrichi, présidente du CNCE.

ment, mais aussi au secteur privé. Les équipes du CNCE s'activent actuellement à mettre en place ce dispositif qui devrait être opérationnel dès la rentrée prochaine. « C'est le résultat d'un travail de plusieurs mois. Il est essentiel pour accompagner la dynamique économique nationale », résume-t-on au sein du CNCE. Dans la pratique, il s'agit d'une « solution qui rassemble dans un seul endroit les données souhaitées par le CNCE, collectées auprès de différentes sources telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international ou encore les institutions européennes. L'entrepôt de données sera constamment actualisé selon la fréquence de chaque donnée », détaille le CNCE. Pour accompagner l'orientation stratégique du Maroc vers l'Afrique, une attention particulière sera accordée à l'évolution de l'environnement économique du continent, en plus des partenaires traditionnels du royaume, à l'image de l'Europe.

Veille et répertoire

Hormis le volet Business intelligence, le Conseil national du commerce extérieur mise également sur la veille stratégique. D'ailleurs, une plate-

forme de veille y a été implémentée depuis un bon moment. « Le dispositif veille stratégique s'organise autour d'une plateforme métier qui permet un suivi permanent de l'environnement général et spécifique au niveau des régions, des secteurs et des thématiques ciblées ». Une lettre de veille bimensuelle est publiée à cet

Cet outil est plus que nécessaire afin de servir de tableau de bord à l'exécutif, mais aussi au secteur privé.

effet. 15 éditions ont déjà été publiées depuis son lancement. Enfin, le CNCE se félicite de la mise en place d'un répertoire national des exportateurs et importateurs. Cette plateforme permet de « diffuser des informations fiables et des indicateurs sur les opérateurs du commerce extérieur ».

PAR OUMAR BALDÉ
o.balde@leseco.ma

Dans le cadre de son développement,

LES ÉCO
inspirations

RECRUTE

JOURNALISTES CONFIRMÉS

PROFIL :

- Formation supérieure Bac+4 (de préférence en droit, en branches économique ou de commerce)
- Une expérience d'au moins 2 ans dans le secteur de la presse
- Une excellente maîtrise de la langue française
- Une bonne culture générale

OFFRE :

- Un plan de carrière évolutif
- Une rémunération motivante et une couverture sociale élargie
- Une formation continue

Envoyez vos candidatures à recrute@leseco.ma
ou à rue Adi-El-Haraki, (ex-Calavon), Av. Abdelmoumen,
2^e étage - 20100 - Casablanca - Maroc.
Photo + CV exigés